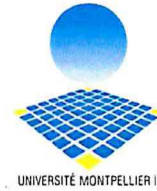


DK536526

BA.TH.1395



Cirad-Département Emtv
Campus de Baillarguet
TA 30/B
34398 MONTPELLIER Cedex 5



Université Montpellier II
UFR Sciences
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER Cedex 5

Master 2^{ème} Année

PRODUCTIONS ANIMALES EN REGION CHAUDES
SPECIALITE BGAE
SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

ACTIVITE PASTORALE DANS LE SUD OUEST
MEDITERRANEEN DIVERSITE ET EVOLUTION

Frédéric Grasset

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

Année universitaire 2005 2006

CIRAD



000084888

Activité pastorale dans l'ouest méditerranéen, diversité et évolution

Résumé

L'espace pastoral méditerranéen apparaît riche et varié mais aussi fragile. La diversité des parcours et des écosystèmes s'étend des plaines et des basses collines jusqu'aux portes du désert ou des glaciers. A chaque endroit les hommes et les troupeaux ont su tirer avantage des ressources tout au long de l'année par des mouvements de transhumance ou par le nomadisme. Cependant l'image séculaire et figée de ces modes d'exploitations est souvent trompeuse. Ces systèmes d'élevage connaissent de part et d'autre de la Méditerranée des évolutions et de profondes transformations :

La mécanisation des pratiques agro-pastorales, la sédentarisation, l'accroissement de la pression démographique et le désengagement de l'Etat au Sud ; la déprise agro-pastorale, l'embroussaillage des milieux et des paysages, l'urbanisation et le développement des loisirs et des mouvements écologiques au Nord. Face à cela, l'éleveur subit, l'éleveur s'adapte, anticipe ou disparaît ; cédant sa place à de plus importants systèmes de production ou à la broussaille. Longtemps méprisé, cet espace pastoral suscite aujourd'hui et de plus en plus un regain d'intérêt. En Europe depuis les années 1970, s'organisent et se mettent en place des mesures et des aides financières en faveur de ces régions. Parallèlement il se construit aussi un réseau multi-acteurs de structures d'appui à l'interface des Etat et des professionnels pour accompagner ces changements. Au sud, les stratégies d'appui sont plus centralisées et se répartissent entre l'Etat, des interventions spécifiques (vaccinations, subventions sur les céréales), les centres de recherches et des grands projets d'appui au pastoralisme mais qui n'ont jamais rencontré de vif succès.

Mots- clés

Parcours, pastoralisme, système d'élevage, statut foncier, déprise, surpâturage, transhumance, changements, services d'appui, Région méditerranéenne, France, Maroc, Algérie, Tunisie, Espagne, Italie.

INTRODUCTION	4
1 L'ESPACE	5
1.1 GEOGRAPHIE DE L'ESPACE PASTORAL	5
1.2 ECOLOGIE DES SURFACES PASTORALES	6
1.2.1 <i>Les différents types de parcours</i>	6
1.2.2 <i>La diversité bioclimatique de l'espace pastoral</i>	7
1.2.3 <i>Les facteurs de la production fourragère</i>	7
1.2.4 <i>Dynamique du milieu</i>	7
1.3 LES GRANDES TENDANCES DE PART ET D'AUTRE	7
1.3.1 <i>Déprise et enfrichement au Nord</i>	8
1.3.2 <i>Forte pression humaine et dégradation au Sud</i>	9
2 SYSTEMES D'ELEVAGE ET USAGES	10
2.1 LES DIFFERENTS SYSTEMES D'ELEVAGE	10
2.1.1 <i>L'élevage nomade et semi-nomade</i>	10
2.1.2 <i>Semi sédentaires et transhumants</i>	11
2.1.3 <i>L'élevage sédentaire</i>	13
2.2 UTILISATION DES DIFFERENTS ESPACES	14
2.3 DE NOUVELLES FAÇONS DE PRODUIRE	15
2.3.1 <i>Elevage bio, agro-tourisme et certification en Europe du Nord</i>	15
2.3.2 <i>Motorisation et complémentation au Maghreb</i>	16
2.4 LA MUTATION DES SYSTEMES PASTORAUX	17
2.5 USAGES ET LEGISLATION DU FONCIER	18
2.5.1 <i>Au Sud, une superposition complexe</i>	18
2.5.2 <i>Au Nord, il faut innover</i>	19
2.6 LE FONCIER RESTE LA PRINCIPALE BASE DE L'ACTIVITE PASTORALE	20
3 LES SERVICES D'APPUI AU PASTORALISME	21
3.1 EN FRANCE, UN RESEAU MULTIACTEURS	21
3.2 LA POLITIQUE PASTORALE DU MAGHREB	22
CONCLUSION	24
BIBLIOGRAPHIE	26

Introduction

Aux confins de la Méditerranée orientale pendant la période du néolithique, l'homme domestique le mouton et la chèvre. 11 000 ans plus tard, certains gestes se pratiquent encore de la même manière. Nous sommes le matin, au printemps, juste après la rosée, un troupeau sort de son enclos de pierres, pour aller pâturer un quartier à l'adret. Au delà de l'image et des clichés, c'est ce qui se pratique encore sur les contreforts de l'Atlas ou des Alpes du Sud. Le pastoralisme fait partie intégrante de la Méditerranée, évoquer l'un c'est évoquer l'autre et qui de l'historien ou de l'agronome est le plus à même de parler d'élevage ici ?

L'histoire nous donne la profondeur et le contenu, mais c'est au présent que ce conjugue le pastoralisme. Car les activités pastorales résistent au temps et sans cesse, elles explorent l'espace qui leur est offert.

Pendant une longue période, un cadre théorique, partial et incontesté, a banalisé et homogénéisé la perception du pastoralisme, depuis les états coloniaux jusqu'à la bureaucratie post-coloniale, des agences de l'ONU aux ONG concernées. Le pastoralisme était considéré comme irrationnel. Quand enfin, on s'est intéressé au pastoralisme, on a voulu réorganiser son mode de gestion selon des critères et un cadre moderne sans prendre en considération les savoirs, les expériences et les stratégies souvent efficaces des pasteurs. L'anthropisation des territoires pastoraux n'est pas seule responsable des situations que l'on peut observer sur le terrain. Le monde pastoral a l'air souvent bien éloigné des réalités actuelles, pourtant il vit bien à la même époque.

Cet ouvrage concerne le Sud de l'Europe (Espagne, France, Italie), et le Maghreb (Maroc, Algérie et la Tunisie).

Dans une première partie, l'espace pastoral et ses spécificités sont définis. Dans une deuxième partie la diversité des modes de production est détaillée. Ensuite les principaux changements observables et les problèmes de foncier sont développés, avec des exemples de part et d'autre de la Méditerranée. Enfin l'appui au pastoralisme est abordé.

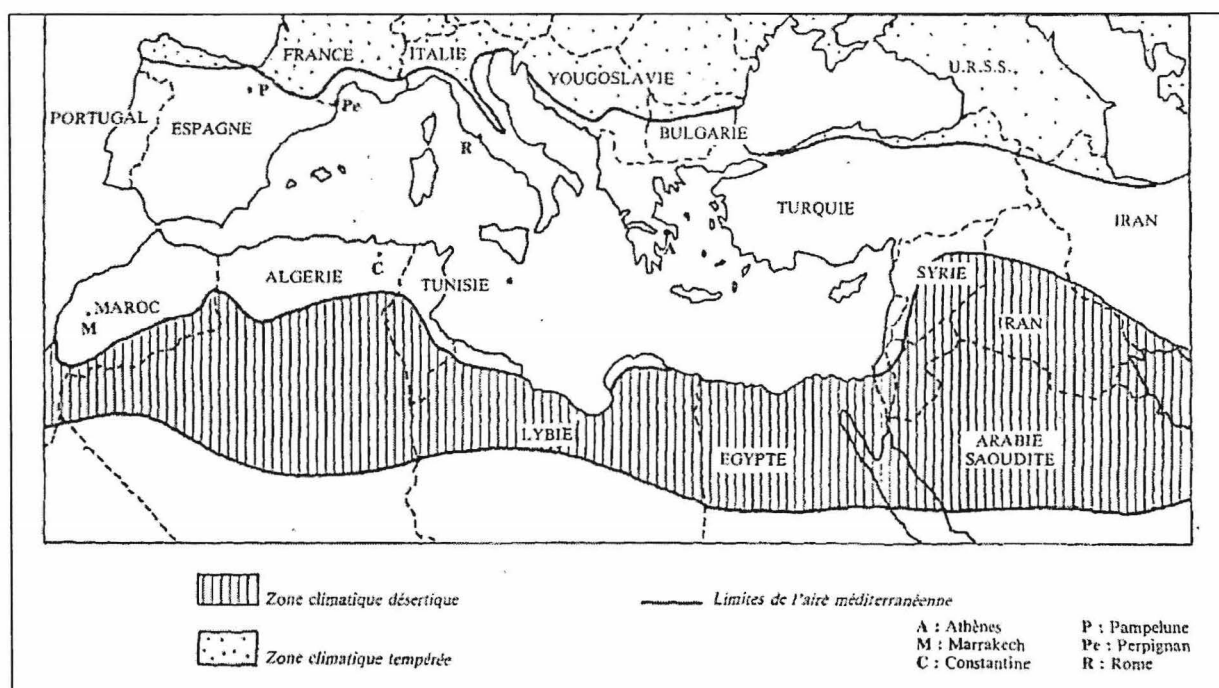
1 L'espace

1.1 Géographie de l'espace pastoral

Selon les statistiques de la FAO, les pâturages couvrent 17% de la surface située en climat méditerranéen non aride des vingt pays méditerranéens. Toutefois ce chiffre ne prend pas en compte les pratiques réelles d'élevage qui se déroulent autant dans les forêts, maquis et garrigues que dans les zones de cultures (jachères et terres cultivées).

Selon (LE HOUEROU, 1980), l'ensemble des terres pâturées peut être évalué à 120 millions d'ha, 75% de la superficie méditerranéenne des pays considérés à l'exception des zones arides et désertiques. Cette estimation prend en compte l'entièreté des surfaces utilisables pour l'élevage pastoral, le pâturage de saltus et le pâturage sylvestre.

Figure 1 : Limites de l'aire méditerranéenne (LE HOUEROU, 1980)



1.2 Ecologie des surfaces pastorales

Les ressources pastorales sont hétérogènes et dispersées dans l'espace (fragmentées), liées aux saisons (irrégulières suivant les années), différent dans le temps (variables) et caractérisées par un climat irrégulier (imprévisible). (NORI *et al*, 2005)

1.2.1 Les différents types de parcours

L'espace occupé par la végétation pâturée définit l'espace pastoral qui regroupe des milieux de nature différente. Milieux de parcours ayant à un moment ou à un autre de l'année une fonction fourragère :

- Les terres cultivées (ager) soumises à un assolement incluant un temps de jachère pâturée,
- Les terres céréalières porteuses de chaumes, pâturées comme vaine pâture après la moisson,
- Les forêts pâturées (sylva),
- Les matorrals (maquis, garrigues)
- Les pelouses et prairies naturelles,
- Les steppes de la zone aride,
- Les steppes de la zone désertique, (BOURBOUZE, DONADIEU, 1987)

} Saltus

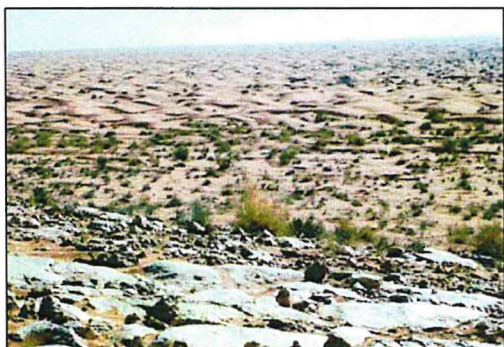


Figure 2 : Espace steppique au Maghreb
(© ICARDA)



Figure 3 : Pâturage d'alpage en France
(© Maison de la Transhumance)

Types de parcours	Espèces principales
Les forêts pâturées	<i>Quercus pubescens</i> , <i>Quercus suber</i> , <i>Quercus ilex</i> , <i>Castanea sativa</i>
Les matorrals	<i>Quercus coccifera</i> , <i>Juniperus</i> , <i>Cistus</i> , <i>Ormenis scariosa</i>
Les pelouses et prairies naturelles	<i>Festuca</i> , <i>Dactylis</i> , <i>Medicago</i> , <i>Trifolium</i> , <i>Thymus</i> , <i>Fumana</i>
Les steppes	<i>Artemisia herba-alba</i> , <i>Stipa tenacissima</i> , <i>Lygeum spartum</i>

1.2.2 La diversité bioclimatique de l'espace pastoral

Plusieurs facteurs influencent la diversité des paysages pastoraux méditerranéens. Les principaux sont les influences climatiques et maritimes. Les facteurs bioclimatiques comme le relief, les différences d'altitudes et les différents types de sols ont aussi des incidences importantes en matière de biogéographie et d'évolution des écosystèmes. La saison sèche estivale et les principales périodes de pluies sont les dénominateurs communs à chacun des types de climat qu'il est possible d'individualiser.

1.2.3 Les facteurs de la production fourragère

L'eau est de loin le facteur essentiel, la quantité d'eau tombée et sa répartition dans le temps agissent directement sur le volume d'eau absorbé par les racines. Par ailleurs les propriétés du sol et de la végétation présente modulent considérablement la production végétale.

Les réserves en eau utilisables par les racines dépendent principalement de la texture du sol et de sa profondeur ; la position topographique de chaque site pastoral (cuvette, pente, etc...) détermine le mode de drainage. C'est finalement le bilan hydrique local qui conditionnera la production végétale.

La plus grande partie (au moins 80 %) de l'espace pastoral méditerranéen (à l'exception des régions désertiques) produit moins d'une tonne de MS.ha⁻¹ ; dans leur état actuel, ces parcours ne sont exploitables que sous une forme extensive impliquant une mobilité des troupeaux dans l'espace (BOURBOUZE, DONADIEU, 1987).

1.2.4 Dynamique du milieu

Les animaux interviennent sur le milieu de trois façons différentes : par le pâturage, par le piétinement et les excréments.

La consommation et le piétinement répétés du couvert végétal vont permettre le blocage de la dynamique d'embroussaillage d'un site. En fonction de la pression pastorale, il est donc possible de maintenir un habitat, de supprimer certaines espèces envahissantes ou ligneuses et de rouvrir le milieu. Cependant, le surpâturage empêche le renouvellement de la végétation. Sur des secteurs à forte pente, le piétinement entraîne le déchirement du couvert végétal. A l'inverse, un pâturage trop extensif laisse la possibilité aux animaux de choisir les espèces les plus appétentes et favorise le développement de refus. Ainsi, les espèces ligneuses s'installent et ferment petit à petit certaines parties des parcelles.

1.3 Les grandes tendances de part et d'autre

Les deux rives de la Méditerranée se caractérisent par des dynamiques démographiques et écologiques opposées : la "désertification" anthropique des campagnes sur la rive Nord contraste avec les fortes densités humaines qui caractérisent les montagnes du Maghreb et entraînent une surexploitation du milieu. Dans un cas comme dans l'autre, les conséquences environnementales préoccupent aujourd'hui les pouvoirs publics. En Europe méditerranéenne ils redoutent l'enfrichement du milieu et les incendies de forêt, favorisés par l'abandon des activités agro-pastorales. Au Maghreb, ils s'inquiètent du recul des forêts et de l'accélération des problèmes d'érosion.

Dans les deux cas, l'élevage est placé au coeur des débats : dénoncé au Maghreb, où il est considéré comme le principal facteur de dégradation des forêts, il est à l'inverse encouragé actuellement dans le sud de l'Europe pour assurer l'entretien du milieu et la protection des forêts contre l'incendie (BOUJU, 1998).

1.3.1 Déprise et enfrichement au Nord

L'emprise des systèmes agraires méditerranéens d'Europe décline, notamment les activités pastorales. Il en résulte une dynamique végétale de recolonisation, qui se traduit par une extension importante des forêts (on enregistre un doublement de la surface forestière dans certaines communes) et un enrésinement progressif ainsi qu'une densification des landes, peu à peu envahies par les ligneux ; tandis que les pelouses et les milieux anciennement pâturés et cultivés sont envahis par la fruticée. Outre les enjeux liés aux risques d'incendie, les conséquences paysagères (touristiques), écologiques (biodiversité) et agroécologiques sont importantes (irréversibilité des milieux pastoraux embroussaillés).

Dans les chaînes bétiques espagnoles, les sierras de los Filabres, de la Contraviesa, entre Motril et Almeria connaissent la déprise agraire, les terrasses sont abandonnées et gagnées par la friche (MORINIAUX V, 2001).

“En Languedoc-Roussillon, le territoire est devenu l'objet d'enjeux majeurs : les espaces de collines, de garrigues et de montagnes méditerranéennes subissent une déprise rurale ancienne et importante. Les risques d'incendies de forêts, les modifications écologiques et la préservation des identités et du paysage font partie des préoccupations de la collectivité et des populations” (AGENCE MEDITERRANEENNE DE L'ENVIRONNEMENT, 2002).

Afin de lutter contre la déprise rurale que subissent les arrière-pays, les acteurs locaux ont à leur disposition un panel de mesures agricoles (“prime à l'herbe”), d'aménagement du territoire (Fond de Gestion Espace Rural) et environnementales (Opérations Locales Agri Environnement, Life) s'inscrivant dans une démarche dite de “redéploiement pastoral”. En Languedoc-Roussillon, une charte régionale pour la gestion, la reconquête et la mise en valeur des territoires agricoles et ruraux a été mise en place pour promouvoir et coordonner ces actions.

Le paysage et les habitats de l'arrière-pays méditerranéen, entretenus par l'être humain depuis des siècles, découlent des pratiques agricoles, d'une occupation du territoire assez dense et d'un entretien quotidien des espaces. En l'absence de gestion, l'évolution spontanée des sites conduit à une banalisation des paysages et des cortèges floristiques ou faunistiques associés. Un retour du pastoralisme pourrait permettre de contrecarrer cette évolution en maintenant ouverts les milieux pour le plus grand profit des espèces inféodées (grands mammifères, rapaces...). A cela, il faut ajouter le maintien d'une activité économique respectueuse de l'environnement et la conservation de races bovines, ovines ou équines rustiques souvent menacées de disparition à l'échelon national (LEGER, 1999).

1.3.2 Forte pression humaine et dégradation au Sud

Le Maghreb diffère notamment par son contexte, la pression démographique y est particulièrement élevée par rapport aux conditions du milieu.

Ainsi pour les trois pays de l'Ouest Maghrébin (Maroc, Algérie, Tunisie), la population totale estimée en 1880 à 12 millions d'habitants (55% de nomades) compte aujourd'hui près de 68 millions d'individus (BOURBOUZE, DONADIEU, 1987).

Associée à la marginalisation socio-économique de certaines régions et à la précarité des populations, cette situation se traduit globalement par une surexploitation des ressources, une dégradation du couvert végétal et une accélération des processus d'érosion. Le pastoralisme au Maghreb subit aussi la désorganisation des systèmes coutumiers, la montée de l'individualisme et l'émergence d'une nouvelle classe de gros propriétaires de troupeaux chefs d'entreprises. Ces différents facteurs se conjuguent avec des années de sécheresse particulièrement destructrices.

Mais le pastoralisme maghrébin malgré les accélérations de l'histoire se signale encore de nos jours par une grande mobilité des troupeaux et des hommes avec la persistance de vastes territoires à usage collectif soumis à d'énormes pressions.

2 Systèmes d'élevage et usages

2.1 Les différents systèmes d'élevage

L'élevage sur parcours se caractérise par la mobilité des animaux plus ou moins contrôlée. L'éleveur qui organise et décide de la conduite de son troupeau, dispose d'un éventail de techniques et de pratiques pour utiliser au mieux le parcours. Parmi celles-ci les déplacements sont souvent présentés comme l'élément fondamental des systèmes pastoraux. Sans en exagérer l'importance, il est pratique de classer les élevages sur parcours en fonction de leur mobilité, donc de leur manière d'occuper l'espace (CHASSANY, 1999).

Les élevages sur parcours se partagent en trois grands types, traduisant des modes de vie et des modes d'utilisation du parcours bien différents :

- l'élevage nomade et semi-nomade ;
- l'élevage semi-sédentaire et transhumant ;
- l'élevage sédentaire.

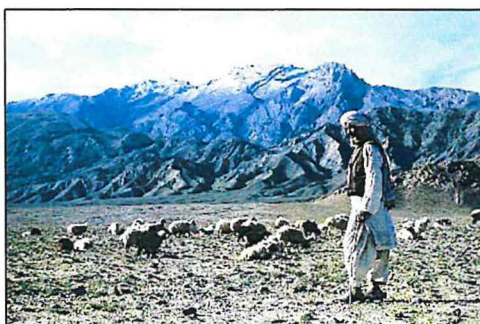


Figure 4 : Berger et son troupeau au pied de l'Atlas
(© ICARDA)

2.1.1 L'élevage nomade et semi-nomade

Le nomadisme, ou le semi-nomadisme, permet l'exploitation des parcours les plus pauvres dont les ressources dispersées exigent le plus souvent des déplacements fréquents et de forte amplitude de (presque) toute la famille. Durant la saison des pluies, les nomades sont dispersés sur le territoire. En saison sèche ils se concentrent autour des points d'eau.

Malgré leur mode de vie rude et séculaire, les semi-nomades du Maghreb sont encore bien nombreux. En Algérie est réapparue l'ACHABA, les nomades du Sud remontent vers les terres cultivées du nord ? en été pour profiter des chaumes (vaine pâture) et des pâturages. L'ACHABA avait pratiquement disparue avec l'implantation

coloniale et la guerre d'indépendance. Phénomène nouveau d'ordre conjoncturel, l'ACHABA d'aujourd'hui est surtout motivée par l'attrait d'un travail saisonnier dans le nord du pays (KHALDOUN, 1998).

En Europe du Sud, il n'existe plus de nomades à proprement parler. Cependant on trouve encore dans le Sud de la France, certains bergers que l'on nomme des herbaciers, qui pratiquent l'élevage d'une façon extrêmement mobile. Ils vivent la plupart du temps en caravane et n'ont comme matériel que quelques filets électriques ainsi qu'un camion pour transporter leur matériel et livrer leurs agneaux. Ils louent des pâturages l'hiver dans les plaines ou profitent de l'herbe gratuite des « campas » (champs en friche) et montent en montagne de juin à octobre pour profiter de l'herbe d'altitude (PELEN, 1985).

Relique du passé diront certains, ou stratégie de baisse des coûts de production. Il n'en résulte pas moins qu'il reste en France méditerranéenne un mode d'élevage mobile particulièrement vivant.

En Italie, il est aussi intéressant de savoir qu'il subsiste, dans la plaine du Pô, des familles de pasteurs au mode de vie complètement anachronique. Et bien que leurs territoires se réduisent comme peau de chagrin, traversés de toutes parts par les autoroutes et grignotés par l'urbanisme, ils conduisent leurs troupeaux aux grés des saisons et dorment à la belle étoile ou sous de grandes bâches durant la mauvaise saison. Il est très typique de voir leurs ânes porter avec un harnachement spécifique les jeunes agneaux nouveaux-nés qui n'arrivent pas à suivre le troupeau (MARTINI, 2001).

2.1.2 Semi sédentaires et transhumants

« En Crau, en Camargue, dès le soleil venu, dès le printemps, il n'y a plus d'herbe à paître. Il ne reste plus qu'une graminée jaune, dure de tige, toute ligneuse qui fait saigner les gencives des moutons. Alors on ouvre les portes des bergeries et on se prépare à la lente montée vers l'Alpe fraîche et bonne nourrice à herbe grasse. »

Jean Giono

Les systèmes transhumants se caractérisent par le déplacement alternatif d'une périodicité assez stricte entre des régions complémentaires : plaine/montagne, ou terres irriguées/terres de parcours, ou régions phosphatières riches en fluor/régions sans fluor, etc ... Les troupeaux sont accompagnés par les bergers et non plus par tout le groupe familial.

Rappelons que le mot transhumance intègre deux informations, "trans" (au-delà) et "humus" (le pays), car le voyage qu'il désigne conduit au-delà du territoire d'origine. (DUCLOS et Al.)

Mais certains se déplacent toujours en famille. La famille est généralement divisée et le plus souvent certains membres restent au siège de l'exploitation ou au lieu d'habitation principal (terroir d'attache), occupant tour à tour deux ou plusieurs habitations. Certains, semi-nomades, utilisant momentanément la tente, n'effectuent alors que des déplacements de faible amplitude.

En montagne, la transhumance est tantôt directe (les troupeaux de plaine montent l'été en montagne), tantôt inverse (les troupeaux de montagne descendent l'hiver en plaine) tantôt double pour les villages du Piémont.

La transhumance n'est pas un simple mouvement d'estivage interne aux montagnes humides, mais repose sur l'étroite complémentarité pastorale des plaines et des montagnes. D'anciens chemins se lisent encore dans les paysages : drailles languedociennes, Tratturi d'Italie, Cañadas de Castille. Liens pastoraux précoces dus à deux raisons : intense sécheresse estivale des basses terres, pâturages pauvres en légumineuses et meilleurs fonds réservés aux cultures vivrières en montagne empêchant la constitution de réserves fourragères hivernales suffisantes.

Les puissantes transhumances organisées ont maintenant disparu au Nord-ouest de la Méditerranée (la grande Mesta en Espagne). Reste une multitude de déplacements sur tous les flancs des massifs montagneux de l'Espagne à la Grèce et du Maroc à la Turquie (MORINIAUX, 2001).

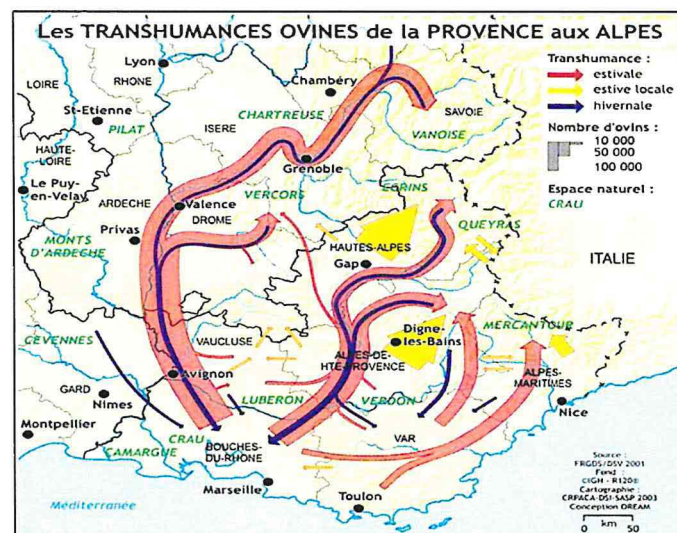


Figure 5 : trajets de transhumance dans le sud est de la France (© Maison de la Transhumance)

De nos jours, la transhumance n'est pas contestée comme mode d'exploitation, mais de nombreux obstacles freinent son déroulement.

Les difficultés croissantes des systèmes transhumants en Europe du Sud sont autant d'ordre économique que réglementaire et sanitaire. L'évolution des pratiques n'a cependant pas entamé l'imaginaire populaire et l'on assiste à regain de popularité de ces pratiques qui s'ouvrent au grand public et à la collectivité de plusieurs manières. La transhumance traditionnelle fait l'objet chaque année de fêtes et de manifestations et le citoyen est conscient de plus en plus à présent de l'utilité du pastoralisme et de la montée des troupeaux dans les alpages.

La déprise des massifs forestiers du Var, des Alpes Maritimes et des Bouches du Rhône s'est vue reconquise par des mouvements de transhumance inverse encouragés par les collectivités, les services pastoraux et certaines aides financières. C'est ainsi que des troupeaux de bovins et d'ovins descendent des Alpes l'hiver pour exploiter le matorral des massifs forestiers du littoral extrêmement sensibles aux incendies qui s'avèrent d'année en de plus en plus meurtriers. Dénigré

hier pour détériorer les forêts, la présence des troupeaux est à présent fortement encouragée. De nouvelles dynamiques prometteuses rapprochent ainsi les ennemis de longues dates, éleveurs et forestiers.

Au Maghreb la mise en culture des meilleures terres de parcours est inévitable quand la population augmente. Il s'en suit une compartimentation de l'espace pastoral. Les transhumances inverses sont les premières à disparaître face à la mise en culture des zones basses. (CHICHE, 1997)

2.1.3 L'élevage sédentaire

Partout pratiqué, ce sont de petites et de moyennes unités qui utilisent les ressources naturelles proches de l'exploitation avec des circuits journaliers. On rencontre ainsi souvent de l'association agriculture-élevage où une partie de la surface disponible est mise en valeur par une culture annuelle plus intensive en irrigué ou non. Beaucoup d'exploitations caprines d'Europe du Sud et du Maghreb fonctionnent sur ces modèles. De plus fines typologies identifieront des éleveurs de type grand pastoraux ou petits pastoraux, la différence étant faite sur le temps d'utilisation de la ressource spontanée des parcours durant l'année avec plus ou moins l'achat de foin ou de concentré.

Au nord du Maroc dans, la région du Rif, on pratique un élevage caprin sédentaire dont l'unique ressource jusqu'à ces dernières années était la forêt. Principalement destinés à produire de la viande et plus récemment le lait et le fromage, ces élevages ont souvent été montrés du doigt pour la dégradation qu'ils infligeaient aux zones forestières. Appuyés par des organismes professionnels et associatifs locaux ou étrangers, certains éleveurs se sont lancés dans la culture fourragère pour compléter le troupeau en période de soudure ou renforcer le système d'alimentation pour augmenter la productivité. C'est aussi un moyen de diminuer la pression sur la forêt car ces éleveurs sont souvent accusés de dégradation. Toujours en conflits avec les autorités, notamment les services forestiers, ces élevages ne sont cependant pas la principale cause de dégradation. La pression démographique et la densité de population de cette zone montagneuse qui borde la Méditerranée, les prélèvements en bois de chauffage pour la cuisine et l'extension exponentielle de la culture du Kif sont sûrement les grands gagnants dans cette triste bataille.



Figure 6 : Elevage caprin sédentaire dans le Rif Marocain
(© F.Grasset)

2.2 Utilisation des différents espaces

Espace forestier : Très peu important par sa superficie, il joue cependant un rôle déterminant dans la fonction des espaces et constitue un espace pouvant être utilisé en permanence par les troupeaux et les habitants. Il offre de la nourriture, en plus du bois qui reste une énergie rare dans la région pour les besoins domestiques (cuisine et chauffage), lorsque tous les espaces productifs sont utilisés soit de décembre à mai. Quelque soit l'état de cet écosystème, il est utilisé par le parcours comme espace de secours permanent.



Figure 7 : Espace pastoral forestier dans le département du Var
(© Observatoire de la forêt Méditerranéenne)

Espace agricole : Moins important que l'espace steppique, il joue un rôle prépondérant dans l'économie de la commune. Il constitue un espace de choix pouvant assurer une biomasse verte et sèche durant plus de 6 mois. L'espace agricole offre plusieurs types de productions stratégiques, une disponibilité d'aliment vert (trèfle d'Alexandrie, luzerne) quand l'année s'annonce mauvaise à travers sa pluviométrie, une quantité appréciable de paille issue de céréales panifiables (blé dur) ou à destination du bétail comme des grains (Orge), et des chaumes qui peuvent répondre aux besoins de survie du cheptel.



Figure 8 : Pâturage sur chaumes au Maghreb
(© ICARDA)

Espace steppique : Le plus important en superficie d'où un rôle qui imprime une orientation globale de l'utilisation des espaces et même de l'économie de la commune. Cette dernière reste pastorale malgré les éléments d'urbanisation et de développement des activités tertiaires. Cet espace est lui aussi utilisé en

permanence mais avec une certaine organisation héritée des anciennes pratiques pastorales quand il s'agit de familles de pasteurs qui pratiquent encore de l'élevage.

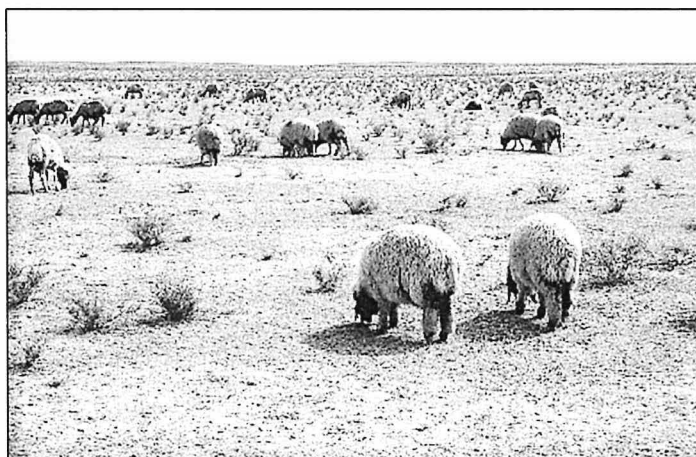


Figure 9 : Pâturage steppique au Maghreb
(© ICARDA)

2.3 De nouvelles façons de produire

2.3.1 Elevage bio, agro-tourisme et certification en Europe du Nord

Nous verrons plus loin comment l'Etat où les Etats en référence à l'Europe, ont proposé des outils d'aide et d'appui aux zones faiblement productives. Avec des objectifs divers mais ciblés comme le maintien d'un tissu rural ou la garantie d'un revenu minimum pour les exploitants. Cependant, face aux difficultés du marché, à la conjoncture et la concurrence des autres agricultures, la profession s'est organisée. Renforcé par les problèmes des crises sanitaires et pour répondre à la demande accrue des consommateurs en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité, certains éleveurs ont fait le choix d'une production sous des signes officiels de qualité. Il existe aussi d'autres initiatives spécifiques : l'agneau des estives ou l'agneau de nos montagnes qui joue sur l'image et sur l'identité du territoire.

Dans un univers incertain, de nouvelles formes d'organisation collective se révèlent indispensables pour maintenir une cohésion sociale. La reconnaissance et l'amélioration de la race locale, demandées par l'AOC Brocciu en Corse, apparaissent aujourd'hui comme des symboles identitaires forts, capable de fédérer les différents acteurs de la filière (HUGOT, BOUCHE, 1999).

2.3.2 Motorisation et complémentation au Maghreb

La diffusion des moyens de transports dans la steppe Algérienne a entraîné d'importants changements au sein des systèmes d'élevages. La possession de camions par les gros éleveurs a permis l'occupation de vastes espaces pastoraux sans concurrence, là où d'habitude le pâturage était reconnu à l'ensemble de la tribu auxquels ils appartenaient. L'utilisation du camion est permanente, il amène l'eau là où se trouve le troupeau et non plus l'inverse. On transporte aussi aisément de l'aliment et de l'orge. Dans la wilaya pastorale de Naâma une enquête souligne que 95 % des éleveurs possèdent un camion. L'enquête révèle aussi l'attachement des éleveurs aux vertus du camion sans évoquer ses méfaits.

Le troupeau est ainsi élevé en périphérie des villes et ne part en transhumance que quelques mois dans l'année. Mais déjà les excès se font sentir dans la steppe : La désertification des parcours s'accroît par le pâturage de milieux fragiles peu fréquentés auparavant qui sont maintenant surpâturés. Le sillonnage permanent des pneus qui tassent les sols et l'ouverture de nouvelles pistes accentue les phénomènes de détérioration.

L'attitude des éleveurs change aussi, on note un désintérêt pour les parcours et une irresponsabilité vis-à-vis de la pérennité de la ressource (KHALDOUN, 2000).

La motorisation s'accompagne depuis une vingtaine d'années de changements radicaux vis-à-vis des pratiques d'élevage. Pour lutter contre les aléas climatiques, on a eu de plus en plus recours à la complémentation. Cette pratique initiée par les gros éleveurs s'est généralisée à l'ensemble des éleveurs. Puis elle s'est insérée dans les pratiques et pas seulement pour palier au manque de nourriture durant les périodes difficiles.

L'évolution des pratiques se traduit par de nouvelles techniques. On fait des lots d'animaux, agneaux pour la fête religieuse, agneaux tardifs. L'état a longtemps encouragé l'achat par des subventions sur les prix des céréales. Ce n'est que dernièrement que les aides ont diminué (AÏT-BIHI, 1998).

Avec la motorisation et la complémentation, on assiste à un nouveau type d'élevage pastoral, « *une nouvelle façon de faire du mouton* » selon (BOURBOUZE, 1987) qui s'articule de plus en plus avec la notion de filière et de marché intégrant l'approvisionnement en intrants et les habitudes des consommateurs au niveau des types d'animaux à commercialiser (CHICHE, 2004).



Figure 10 : Motorisation en élevage au Maghreb
(© ICARDA)

2.4 La mutation des systèmes pastoraux

Tout système est défini par l'ensemble des relations qui lient entre eux les éléments qui le composent. Sans être exhaustif on peut identifier cinq dimensions qui définissent l'organisation pastorale ou le système de production pastorale :

- Dimension sociale relative à l'organisation sociale des éleveurs ;
- Dimension spatiale portant sur l'organisation, l'occupation et l'utilisation du territoire du groupe ;
- Dimension technique concernant le mode de conduite de l'élevage ;
- Dimension juridique relative aux modes d'expression et d'élaboration du droit local ;
- Dimension religieuse relative aux croyances et pratiques et à la place des saints dans l'organisation pastorale.

Aucune de ces dimensions n'est restée à l'abri des assauts du temps. En interaction elles sont toutes à des degrés divers en mouvements.

Citons quelques exemples de changement et d'évolution de ces dimensions :

Désagrégation de l'organisation sociale et montée de l'individualisme

L'appartenance à la tribu, au clan, n'est plus revendiquée de la même manière. Certains se détachent des coutumes quand leur intérêt est menacé.

Réduction de l'ampleur et de la fréquence des cycles du nomadisme et de la transhumance

La réduction dans certains endroits de l'espace pastoral est notable en raison de l'extension des mises en culture dans les plaines, les difficultés d'accéder aux points d'eau et l'attrait d'un mode de vie sédentaire.

Intensification des modes de conduite de l'élevage

Au Maghreb, l'éleveur a de plus en plus recours à la complémentation, à l'achat d'intrants et à l'engraissement de certains lots d'animaux.

Réextention dans l'espace et désintensification en Europe

Dans les pays du sud de l'Europe, les exploitations sortent des modèles intensifs des années 1970, on assiste à la reconquête des surfaces pastorales.

Progression de la pluriactivité et la division du travail au sein des familles d'éleveurs

Les familles du Maroc, d'Algérie et de la Tunisie se trouvent de plus en plus divisées. Travail en ville ou à l'étranger, scolarité et activités annexes, c'est l'« explosion » des familles dans l'espace.

Changement de vocation des parcours

Au Sud, les parcours doivent à présent supporter dans des proportions fortement compétitives l'élevage et l'agriculture. Ces pratiques de mise en valeur des parcours par des céréales, de l'olivier ou du maraîchage ne sont pas nouvelles chez les pasteurs de certains endroits du Maghreb. Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur et la forme, (MAHDI, 1997).

Au Nord on assiste à la revalorisation des parcours et à leur réintégration dans le fonctionnement des exploitations. Les politiques sont aussi incitatives en matière d'extensification, on parle de primes à l'extensification. Les surfaces pastorales sont le reflet de l'écologie et de biodiversité.

2.5 Usages et législation du foncier

La société pastorale n'est pas anarchique comme le prétendent certains responsables, seulement elle n'arrive plus à répondre aux règles qu'elle s'est définies reposant essentiellement sur le partage des ressources naturelles (végétales et hydriques). L'aménagement et les tentatives vaines de mise en valeur de l'espace steppique se sont souvent soldés par la recherche d'un mode d'élevage adapté aux contraintes administratives imposées.

2.5.1 Au Sud, une superposition complexe

Chez les sociétés pastorales du Maghreb, les espaces collectifs occupent, à l'exception récente de la Tunisie, des superficies considérables.

La gestion de ces surfaces s'appuie sur des pratiques juridiques où s'entremêlent droit traditionnel, droit foncier musulman et droit étatique moderne issu de la période coloniale, (BOURBOUZE, 1997).

Le droit traditionnel remonte aux époques préislamiques et surtout aux terres dites de « tribus » organisées en territoires et non en propriétés, et sont le plus souvent à usage collectif. Bien qu'ancien, ce droit traditionnel fait encore référence car il intègre de multiples pratiques liées à l'exploitation des ressources et à la conduite des troupeaux. La transmission des règles y est souvent orale.

Le droit foncier musulman, c'est la « loi divine », la terre appartient à Dieu donc à tout le monde. En réalité ce droit revêt deux principes qui s'opposent et qui peuvent être contradictoires. Il y a d'une part la libre utilisation des ressources naturelles pour chacun mais aussi celui de vivification (lhyaa), la terre appartient dans ce cas à celui qui l'a mise en valeur et la « fait vivre ».

Quand au droit moderne, il s'est imposé progressivement depuis la fin du 19^{ème} siècle avec la mise en place d'une politique foncière visant à installer les colons. La formalisation des terres par immatriculation, la domanialisation des forêts et la fixation de limites se superposeront aux autres législations.

Sur les surfaces pastorales, cette superposition rend les choses complexes, autorise les abus et provoque de nombreux conflits. C'est conflits perturbent la gestion correcte des surfaces pastorales et c'est souvent les petits éleveurs qui en ressortent pénalisés.

L'espace est donc découpé en territoires pastoraux dont les limites sont connues des collectivités (confédération, tribus, fraction, village, lignage). C'est souvent le droit du sang qui permet l'accès aux ressources.

Certaines régions notamment au Maroc, dans le Haut Atlas, ont su conserver un mode de gestion concerté par une instance de décision la *jmaa* (groupe de notables). Ces *jmaa* indiquent des périodes d'ouverture et de fermeture des pâturages ou parties de pâturage ainsi que des mises en défens saisonnière *agdal* pour protéger la ressource.

Ces organisations coutumières sont fragiles et les territoires qu'elles contrôlent se réduisent énormément. Le contrôle qu'elles exerçaient n'était que partiel, les effectifs ne sont pas vraiment réglementés et l'élevage spéculatif prend de plus en plus de place au profit des gros éleveurs.

L'accès à la ressource se fait alors de manière opportuniste et l'arrivée de moyens modernes de transports, notamment de l'eau, change radicalement la manière de s'approprier l'espace.

2.5.2 Au Nord, il faut innover

Dans le système traditionnel, la répartition des terrains et les règles de transmissions strictes assuraient un contrôle social de la taille des exploitations. Aujourd'hui il n'en est rien. Les structures spatiales des exploitations sont à présent très diverses et les modes d'utilisation des parcelles au sein d'un même terroir se sont diversifiés.

La correspondance étroite entre aptitudes des terrains et modes d'usage du milieu qui caractérisait les paysages agraires anciens n'existe plus (BUFFIERE., GIBON, 1997).

A la complémentarité et la coordination entre exploitations qui caractérisaient l'organisation des communautés rurales se sont substitués des phénomènes d'abandon sur certains espaces et de la compétition sur d'autres.

L'abandon et l'enfrichement des territoires sont devenus trop vastes face à l'évolution des effectifs d'animaux.

Dans la plupart des départements des Alpes du Sud, la propriété du pâturage de parcours ainsi que des pâturages de montagne était assurée par les communes (+/- 60 %), les propriétaires privés (+/- 25 %) et l'état (+/- 15 %) et ce depuis plusieurs décennies.

Depuis une dizaine d'années la propriété collective se renforce ; près de 10 % du domaine pastoral a changé de main : des propriétaires privés vers les collectivités locales et territoriales (communes et départements) par libre vente des propriétaires, (BOUJU, 2000).

2.6 Le foncier reste la principale base de l'activité pastorale

La plupart des parcours sont liés à des mosaïques de mécanismes dynamiques qui en régulent l'accès, allant de formes privées à des formes communautaires ou aux systèmes d'accès libres.

On voit bien la permanence des problèmes qui se rapportent au foncier, et plus particulièrement aux problèmes relatifs aux espaces collectifs que des auteurs ont abordé sous différentes formes (communaux dans les pays du Nord, collectif dans les pays du Sud). Par ailleurs des points communs sont nettement apparus entre les rives nord et sud de la Méditerranée. En ce qui concerne les systèmes pastoraux et leurs modes d'utilisation des espaces :

- Le mouvement (transhumance) : les troupeaux se déplacent de manière cyclique en fonction de l'état des ressources en changeant ici de latitude, là d'altitude.
- Les comportements sociaux : il existe une forte cohésion sociale et des solidarités qui résistent aux changements. Des règles le plus souvent tacites paraissent immuables et le code de l'honneur n'y est jamais remis en question. L'éthique sociale semble un axiome auquel il faut se référer ;
- Le contrôle des pratiques : ces systèmes en apparence souple montrent des aspects rigide de sociétés hyper régulées qui utilisent au plus près toutes les potentialités du milieu.

Mais ces sociétés sont en phases charnières : de nombreux indicateurs dévoilent une transition fondamentale des vocations et des usages des territoires pastoraux, partout le changement est sensible. L'élevage est confronté à un nouveau contexte bien que les causes soient différentes : climatique et / ou écologique (les sécheresses s'allient à un usage des ressources devenu immodéré), économique (la déprise agricole et les crises sanitaires en Europe). Les pressions agro-économiques se font de plus en plus pressantes au Sud. Les systèmes de production de l'élevage sont dévalorisés, entraînant une marginalisation des éleveurs. Cela provient du fait, par un abusif effet de langage, qu'une mise en valeur est le plus souvent synonyme de mise en culture. D'où une compétition foncière entre agriculture et élevage entretenant une forte ambiguïté.

Sur le plan des évolutions en cours et de solutions proposées, on note l'émergence d'une nouvelle catégorie d'éleveurs « entrepreneur de l'élevage », développant de nouvelles pratiques, testant de nouveaux usages, pratiquant de nouveaux modes de gestion, dans une tendance générale à l'**appropriation**. Mais l'appropriation comme le souligne EL ALAOUI (1997) révèle malgré tout un caractère de souplesse ?

L'absence de lien entre l'occupation des terres et la politique de l'élevage se traduit par une rupture entre deux secteurs indissociables (agriculture et élevage) et aboutit à une utilisation irréfléchie des terrains par les animaux et les hommes.

En Tunisie, il faut souligner l'échec d'une politique forestière très répressive qui, en excluant les populations locales de la gestion des ressources naturelles, n'est pas parvenue à empêcher la dégradation de la forêt. Ce n'est que récemment que les pouvoirs publics ont pris conscience de la nécessité de mener une approche globale des problèmes de développement et d'environnement en y associant les populations locales à travers une démarche participative (AUCLAIR *et al*, 1998).

3 Les services d'appui au pastoralisme

3.1 En France, un réseau multiacteurs

En 1972, sous le constat alarmant de la déprise des espaces, une loi de mise en valeur pastorale de la montagne est votée. C'est une véritable innovation car pour la première fois, on différencie une partie du territoire pour la mise en œuvre de la politique agricole.

Cette loi crée deux outils juridiques et une aide spécifique :

- les associations foncières pastorales qui permettent de regrouper les propriétaires fonciers pour remédier au morcellement des terrains à vocation pastorale et restructurer l'ensemble du domaine ;
- les groupements pastoraux qui autorisent l'organisation des éleveurs pour permettre une exploitation plus organisée et rationnelle des pâturages ;
- les conventions pluriannuelles de pâturage qui établissent les relations entre ces deux groupes et structures l'utilisation pastorale des terrains en location pour assurer une certaine pérennité dans leur utilisation.

Parallèlement à cela on prévoit également une indemnité annuelle pour les éleveurs, c'est l'indemnité spéciale montagne.

Ce dispositif législatif et financier marque l'évolution et la prise de conscience des problématiques des zones défavorisées.

La loi de 1985 sur le développement de la montagne et la politique différentielle montagne sèche, se concentrent sur la région méditerranéenne.

Les mesures agri environnementales voient le jour en 1992 avec l'arrivée de l'article 19 relatif à la gestion de l'espace et à l'environnement. Les mesures agri-environnementales dites de « redéploiement pastoral » tentent d'enrayer le phénomène de déprise agricole qui marque les parcours, afin de reconstruire les paysages et de préserver la biodiversité (MSIKA., IVANES, 1999).

Le rôle de l'Etat consiste à maintenir dans les zones difficiles le maximum d'éleveurs susceptibles de tenir le milieu par des aides diverses et les inciter à mettre en œuvre des pratiques pastorales adaptées à l'entretien de ces milieux par des politiques agri environnementales de nature contractuelle. L'Etat peut également être amené à

intervenir sur l'accès au foncier (OGAF, AFP, conventions pluriannuelles de pâturages, etc.) quand les enjeux sur l'espace apparaissent trop nombreux et atomisés, ainsi qu'à soutenir la concertation au niveau local (CHASSANY, 1999).

Parallèlement à l'appui contractuel, l'organisation des structures de développement pastoral se fait progressivement. Elle procède d'une construction non concertée et s'est opérée sous la pression des besoins exprimés par les différents groupes d'acteurs locaux.

L'appui aux régions pastorales de France est donc pluriel, on parle de réseaux ; il procède d'une part de l'application des lois et de la répartition des financements, notamment avec les Directions Départementales de l'Agriculture, mais aussi de tout un éventail de structures et de services plus ou moins rattachés aux professionnels. La recherche avec l'INRA et le CEMAGREF-INREM et les universités, se verra accompagnée sur le terrain par d'efficaces structures en Languedoc Roussillon et en Provence-Côte d'Azur que sont le CERPAM (centre d'étude et de réalisation pastorale Alpes-Méditerranée) et le SIME (service interdépartemental montagne élevage). Notons que ces structures à l'interface entre l'état et les professionnels sont subventionnées par les collectivités territoriales. Elles sont donc relativement fragiles.

3.2 La politique pastorale du Maghreb

Dans la vision coloniale, le pastoralisme était considéré comme inefficace économiquement, dégradateur de l'environnement et générateur de conflits sociaux avec ses populations belliqueuses.

Le mode de développement des régions pastorales s'est donc articulé autour de deux aspects principaux :

- la sédentarisation des communautés pastorales dans des zones délimitées et des villages ;
- la redistribution des droits de tenure des terres à travers une nationalisation ou une privatisation.

L'état a joué un rôle primordial dans ce processus. Il a nationalisé les terres pastorales et favorisé l'implantation d'acteurs ou de groupes non pastoraux sur des territoires pastoraux.

Cela, grâce à des politiques agraires ou alimentaires qui visèrent à implanter des agriculteurs, des entrepreneurs ou des urbains sur les terres pastorales.

Aujourd'hui, les politiques de l'état n'ont plus tout à fait les mêmes objectifs. Mais les nombreuses tentatives d'appui et les projets d'amélioration pastorale qui ont été entrepris depuis une trentaine d'année n'ont jamais été couronnés de succès. Sans doute car des composantes importantes, sociales et institutionnelles n'ont jamais été correctement intégrées.

On constate aujourd'hui qu'il n'y a pas de forme idéale de gestion des parcours ou celles introduites par les projets de développement. La politique des Etats comporte généralement deux grands volets. La politique incitative gère le code des investissements, les aides à la sécheresse et les catastrophes naturelles ainsi que les subventions pour les aliments du bétail.

La dégradation des ressources aggravée lors des sécheresses des années 80, a légitimé des stratégies vigoureusement « pastoralistes » (plantation d'Atriplex ou de Cactus, régénération des parcours dégradés et installation de mise en défens, hydraulique pastorale, etc.).

L'Etat mène aussi des politiques d'interdiction sur le foncier en bloquant l'accès à des surfaces pour leur mise en défens ou interdisant l'accès au domaine forestier.

Les objectifs de gestion sont le plus souvent : la réglementation de l'accès au pâturage, la mise en défens, le droit de pâturage, et la réhabilitation des parcours (HERZENNI *et al*, 2001).

Parallèlement aux stratégies étatiques, il y a aussi les instituts de recherches. Ils sont d'une grande qualité au Maghreb et sont relativement puissants, mais ils s'avèrent bien souvent peu efficaces et éloignés des réalités de terrain.

Allocution de l'Institut national de la recherche agronomique du Maroc :

« Il faudra concevoir la recherche agronomique dans nos pays, non plus en tant qu'activité complémentaire du processus de développement, mais en tant que choix stratégique contribuant de manière à affermir la souveraineté nationale » (ARIFI, 2001).

Conclusion

L'identité qu'inspire la région méditerranéenne, au niveau climatique, au niveau du relief, de l'écologie et des échanges sociaux et humains ; la relation affective et historique de l'Europe du Sud, particulièrement l'Espagne et la France avec l'Algérie et le Maroc a inspiré ce modeste travail de synthèse.

Nous avons vu que le mode d'exploitation pastoral, qu'il soit sédentaire ou nomade, a la particularité d'exploiter la biomasse spontanée dans le temps et dans l'espace. C'est l'essence même de cette pratique qui a rendu les sociétés pastorales à la fois fragiles et résistantes. Toutefois, bon nombre d'ouvrages, de colloques, de projets l'abordent sous l'angle de la fragilité. Pourquoi ? Car l'accès à la ressource n'est jamais garanti, il peut toujours être remis en cause et la ressource reste fragile et pauvre. Les sociétés pastorales ont toujours été marginalisées car ce milieu n'a jamais été, selon une logique productiviste, un milieu intéressant.

Mais le rôle de la société n'est-il pas d'éviter la marginalisation excessive de groupes d'individus et de territoires ? Globalement la nécessité de conserver des modes de production pastoraux paraît de plus en plus évidente. Les sociétés et les Etats commencent à prendre conscience de l'interaction qu'il y a entre les modes d'exploitation et les milieux.

Bien sûr il ne faudrait pas occulter l'aspect économique. Nous savons qu'en Europe, la plupart des exploitations qui fonctionnent sous des modèles extensifs sont peu rentables. La part des subventions dans les produits de l'exploitation est très importante. Le secteur de la production de viande est particulièrement touché, par contre les productions laitières et surtout la transformation fromagère arrivent à générer des marges positives.

Ce qu'il faut percevoir, c'est la difficulté qu'a le monde rural, surtout les systèmes pastoraux, à accepter le tournant que la société leur inflige. Dans le contexte de mondialisation, de la libéralisation des échanges, les productions et les filières non compétitives sont fragilisées. Comment faire accepter que l'élevage des collines aura comme fonction principale d'éviter les incendies ou d'entretenir des milieux alpins ouverts et fréquentables. A ce titre rappelons un des grands objectifs de la réforme de la Politique Agricole Commune : contribuer à l'aménagement du territoire et à la préservation de l'environnement.

De nouvelles dynamiques s'amorcent de part et d'autre de la Méditerranée. Au Sud déjà de nouvelles logiques se sont mises en place. Il y a de nouvelles façons de faire de l'élevage et d'exploiter les parcours. Les orientations de la société, les projets de développement des états ont imprimé des changements et la société civile prend le relais. Nous avons évoqué la fragilité des milieux du Sud, les problèmes de foncier et de gestion des territoires. Les solutions radicales ne sont jamais les meilleures et le rôle premier des structures de développement est sûrement d'accompagner les changements en évitant le pire.

Comme au Nord, les pasteurs du Sud doivent accepter les changements. Mais ceux qui les acceptent le plus sont peut être ceux qui en souffrent le moins. Les personnes influentes, réactives qui ont une certaine place au sein d'un territoire et d'une société locale s'adaptent facilement surtout s'ils ont les moyens financiers. Ils s'arment de camions, de main-d'œuvre pas chère et tirent leur « épingle du jeu ». Mais qu'en est il des autres ? Quelles sont et seront les conséquences sociales de demain avec des démographies toujours plus fortes et des pressions sociétales toujours plus préoccupantes ?

Bibliographie

1 Aït-Bihi N, 1998 : *Organisation professionnelle du secteur des petits ruminants : Cas du Maroc* In « Filière des viandes rouges dans les pays méditerranéens = Red meat industry in the Mediterranean countries » Zaragoza : **CIHEAM-IAMZ**, 1998. 253 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 35). Séminaire International sur la Filière des Viandes Rouges dans les Pays Méditerranéens, 20-23 Apr 1997, Tunis (Tunisie), p. 227-231.

2 Al-Alaoui M, 1997 : *Les coopératives pastorales "ethno-lignagères" du Maroc oriental : présupposés et attendus d'une "greffe" coopérative* In « Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides » Montpellier : **CIHEAM-IAMM**, 1997. 258 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 32). Séminaire sur le Pastoralisme et Foncier. 4, 1996/10/17-19, Gabès (Tunisie), p. 129-146.

3 Arifi A, 2001 : *Allocution de l'Institut national de la recherche agronomique du Maroc*, In « Gestion Durable des Ressources Agropastorales »; compte rendu de l'atelier régional 20-22 février 2001, Oujda, Maroc. Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA), p. 217.

4 Auclair, 1995 : L'appropriation communautaire des forêts dans le Haut Atlas marocain In « Sylvopastoralisme et Développement, De la gestion traditionnelle à l'aménagement » ; Bulletin d'information sur les systèmes pastoraux du Nord de l'Afrique et du Sahel ; 3^{ème} séminaire international du réseau PARCOURS, 13-15 octobre 1994, Tabarka, Tunisie. **CIHEAM/IAM-M**, p. 19-24.

5 Bouju S, 2000 : *Evolution des systèmes d'élevage de part et d'autre de la Méditerranée : une difficile conciliation avec des objectifs de développement durable. Quelques réflexions à partir de deux études de cas en France (Préalpes de Digne) et en Tunisie (Khroumirie)* In « Rupture : nouveaux enjeux, nouvelles fonctions, nouvelle image de l'élevage sur parcours » Montpellier : **CIHEAM-IAMM**, 2000. 246 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 39). Séminaire International du Réseau Parcours. 5, 1998/04/16-18, El Jadida (Morocco), p.145-158.

6 Bourbouze A., Donadieu P, 1987 : *L'élevage sur parcours en régions méditerranéennes* Montpellier : **CIHEAM-IAMM**, 1987/11. - 100 p. (Options Méditerranéennes : Série Etudes)

7 Buffière D; Gibon A, 1997 : *Le pastoralisme en Pyrénées centrales : une introduction commune aux textes d'Annick Gibon et de Didier Buffière* In « Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides » Montpellier : **CIHEAM-IAMM**, 1997. 258 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 32). Séminaire sur le Pastoralisme et Foncier. 4, 1996/10/17-19, Gabès (Tunisie), p. 67.

8 Chassany J.-P, 1999 : *Systèmes d'élevage de petits ruminants et environnement en Méditerranée* In « Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services = Les systèmes de production ovine et caprine : organisation de l'élevage et rôle des structures de développement » Zaragoza : CIHEAM-IAMZ, 1999. 401 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 38). Symposium of the Sub-Network on Production Systems of the FAO-CIHEAM Inter-Regional Cooperative Research and Development Netw,p. 179-193.

9 Chiche J, 1997 : *A la recherche d'une définition des statuts fonciers au Maroc* In « Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides » Montpellier : CIHEAM-IAMM, 1997. 258 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 32). Séminaire sur le Pastoralisme et Foncier. 4, 1996/10/17-19, Gabès (Tunisie), p.15-30. **CIHEAM-IAMM**

10 Chiche J, 2004 : *L'élevage des ovins et des caprins au Maroc entre la spéculation et la rusticité* In « L'évolution des systèmes de production ovine et caprine : avenir des systèmes extensifs face aux changements de la société = Evolutions of sheep and goat production systems: Future of extensive systems and changes in society » Zaragoza (Spain) : **CIHEAM-IAMZ**, 2004. 340 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 61). ISBN 2-85352-296-2. Séminaire du Sous-Réseau Systèmes de Production du Réseau Coopératif Interrégional FAO-CIHEAM de Recherche et Développement sur les Ovins et les Caprins, 2002/04/04-06, Alghero (Italy), p. 263-270.

11 Duclos JC., Mallen M, 2004: Transhumance et biodiversité : du passé au présent *Revue de Géographie Alpine*, n°4, 1998, pp. 89-102

12 Ellsasser K, 1985 : *Analyse intégrée d'un espace Montagnard Nord Méditerranéen à l'exemple de la vallée de taleyrac en cévennes*. Institut FUR Landespflege Bertholdstrabe 17 7800 Freiburg I.br, p.296.

13 Herzenni et Al., 2001 : *Allocution de l'Institut national de la recherche agronomique du Maroc* In «Gestion Durable des Ressources Agropastorales »; compte rendu de l'atelier régional 20-22 février 2001, Oujda, Maroc. Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA), p. 129-134.

14 Hugot S.; Bouche R, 1999 : *Regard sur les Pratiques de l'Élevage Extensif de la Chèvre Corse: Préalable à la Mise en Place d'un Schéma de Sélection* In « Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services = Les systèmes de production ovine et caprine : organisation de l'élevage et rôle des structures de développement » Zaragoza : CIHEAM-IAMZ, 1999. 401 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 38). Symposium of the Sub-Network on Production Systems of the FAO-CIHEAM Inter-Regional Cooperative Research and Development Netw,p. 137-143.

15 Khaldoun A, 2000 : *Evolution technologique et pastoralisme dans la steppe algérienne : le cas du camion Gak en Hautes-Plaines occidentales* In « Rupture : nouveaux enjeux, nouvelles fonctions, nouvelle image de l'élevage sur parcours » Montpellier : **CIHEAM-IAMM**, 2000. 246 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 39). ISBN 2-85352-211-3. Séminaire International du Réseau Parcours. 5, 1998/04/16-18, El Jadida (Morocco), p. 121-127.

16 Le Houerou, 1980 : L'impact de l'homme et de ses animaux sur la forêt méditerranéenne (1^{ère} et 2^{ème} partie). Forêt méditerranéenne Tome II, no 1 et 2. p. 31-44.

17 Léger F, 1999 : *L'Organisation du développement Agricole en France* In « Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services = Les systèmes de production ovine et caprine : organisation de l'élevage et rôle des structures de développement » Zaragoza : **CIHEAM-IAMZ**, 1999. 401 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 38). ISBN 2-85352-201-6. Symposium of the Sub-Network on Production Systems of the FAO-CIHEAM Inter-Regional Cooperative Research and Development Netw,p. 39-42.

18 Léger F, 1999 : *Valoriser les Territoires Pastoraux: Une Voie d'Avenir pour les Systèmes d'Elevage Ovins-Viande du Sud de la France* In « Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services = Les systèmes de production ovine et caprine : organisation de l'élevage et rôle des structures de développement » Zaragoza : **CIHEAM-IAMZ**, 1999. 401 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 38). ISBN 2-85352-201-6. Symposium of the Sub-Network on Production Systems of the FAO-CIHEAM Inter-Regional Cooperative Research and Development Netw,p. 157-161.

19 MARTINI S : 2001 : http://adam.mmsh.univ-aix.fr/Transhumance_text/Texte_web/Stefano.htm

20 Mahdi M, 1997 : *Le statut collectif des parcours entre le consensus de la collectivité et l'action individualisée* In « Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides » Montpellier : **CIHEAM-IAMM**, 1997. 258 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 32). ISBN 2-85352-162-1. Séminaire sur le Pastoralisme et Foncier. 4, 1996/10/17-19, Gabès (Tunisie), p. 31-38.

21 Moriniaux V, 2001 : *La Méditerranée*, Editions du Temps, p. 90.

22 Msika M., Ivanès C, 1999: *Organisation des services pastoraux en France*. Association Française de pastoralisme, Doc. PDF, p.49.

23 Pradalie L, 2002 : Landes et pelouses en région Méditerranéenne. Pour une gestion par le pastoralisme. Agence Méditerranéenne de l'environnement. Doc. PDF/ url: www.ame-lorg.org/publications/espaces/pastoralisme/pdf/life_guide36.pdf, p. 119.

24 PELEN, 1985: <http://terrain.revues.org/document2882.html>